Document generated on 09/24/2024 10:31 p.m.

Québec français

Savoir justifier pour discuter

Christian Dumais, Sonya Bouchard, Jean-François Tremblay, Marie-Claude Carle and Brigitte Charest

Number 174, 2015

URI: https://id.erudit.org/iderudit/73654ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dumais, C., Bouchard, S., Tremblay, J.-F., Carle, M.-C. & Charest, B. (2015). Savoir justifier pour discuter. *Québec français*, (174), 95–97.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2015

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Savoir justifier pour discuter[1]

CHRISTIAN DUMAIS *, SONYA BOUCHARD **,
JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY **, MARIE-CLAUDE CARLE *** ET BRIGITTE CHAREST ***

Le *Programme de formation de l'école québécoise* du secondaire[2] et *la Progression des apprentissages*[3] (PDA), dans la discipline français, s'appuient sur les genres pour permettre le développement des compétences langagières des élèves. Bien qu'il s'agisse d'un élément central de l'enseignement du français, ce concept demeure obscur pour certains praticiens et est souvent interprété de façons différentes. Sa compréhension s'avère pourtant nécessaire pour assurer un enseignement et un apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'oral qui permettent aux élèves de reconnaitre les caractéristiques communes de textes (écrits et oraux) et de les associer à des genres.

LE GENRE

Le genre peut se définir comme « un ensemble de productions langagières orales ou écrites qui, dans une culture donnée, possèdent des caractéristiques communes[4] ». Il constitue un point de référence concret pour l'élève puisque chaque genre possède une structure relativement stable et des caractéristiques communes qui permettent de le distinguer d'autres genres. Par exemple, qu'il s'agisse d'un débat parlementaire, d'un débat scientifique ou d'un débat philosophique, chacun de ces types de débat se rapporte à une structure et à des caractéristiques communes propres au genre « débat ». De la même manière, le genre « débat » se différencie du genre « entrevue », du genre « exposé explicatif » et du genre « discussion » en raison des caractéristiques qui lui sont propres et qui le distinguent des autres genres[5].

LA DISCUSSION

Parmi les différents genres proposés par la PDA, on retrouve entre autres la discussion. À l'oral, un travail sur ce genre est suggéré en troisième secondaire (*Discussion entre pairs autour de l'intérêt de l'explication du monde donnée dans les contes, les mythes, les légendes et les récits de création*) et en cinquième secondaire (*Discussion entre pairs sur l'interprétation ou la critique d'œuvres littéraires engagées : chanson, pièce de théâtre, poésie, roman*).

Le genre « discussion », selon ce qu'on retrouve dans la PDA, permet d'exprimer une appréciation, une interprétation ou une critique de quelque chose (une œuvre littéraire, par exemple). Ce genre est souvent confondu avec le genre « débat » qui précède et prépare habituellement une prise de décision. Le débat se fait entre plusieurs partenaires qui défendent des idées et qui échangent à propos d'une question controversée dans le but de modifier les opinions, les croyances, les valeurs et les attitudes d'un auditoire[6]. Bien comprendre la différence entre ces deux genres est essentiel pour assurer un enseignement adéquat de la discussion et de ses caractéristiques.

UN GENRE ASSOCIÉ À LA JUSTIFICATION

Dans la PDA, la discussion est un genre associé à la justification. Ce genre doit donc amener les élèves à justifier. Pour Forget[7], « justifier consiste globalement à fournir les raisons ou les motivations visant à rendre un acte, une croyance, une position ou une réponse recevable aux yeux de son interlocuteur ou de son destinataire ». Quant à Chartrand[8], « justifier ses paroles, c'est commenter son propre discours ou, plus précisément, dire pourquoi on affirme telle ou telle chose ».

La PDA indique également que « bien qu'elle soit proche de l'explication et de l'argumentation, la justification s'en distingue. Contrairement à l'explication, elle ne vise pas à faire comprendre en rendant visibles les relations de causalité entre des éléments ; elle se distingue de l'argumentation en ce qu'elle ne cherche pas à convaincre le destinataire d'adopter une thèse sur un sujet controversé où s'affrontent deux thèses opposées. La justification ne fait qu'expliciter à postériori la démarche cognitive (le raisonnement) qui a conduit à l'expression du propos[9]. »

COMMENT JUSTIFIER ?

Pour justifier, l'élève peut suivre la démarche suivante inspirée des travaux de Chartrand[10], de Forget[11] et des contenus d'apprentissage de la PDA.

L'élève énonce un propos, il affirme quelque chose. Il justifie ensuite son propos ainsi :

1. Il présente la ou les raisons à l'origine de son propos.
2. Il explicite la ou les raisons à l'aide d'un ou de plusieurs procédés. La PDA en propose quatre[12] :
   - La citation : procédé par lequel on rapporte comme tel des passages d'un texte ou des paroles[13].
   - La comparaison : procédé par lequel on rapproche des éléments en faisant

*
CHRISTIAN DUMAIS
Professeur de didactique du français, Université du Québec à Trois-Rivières

**
SONYA BOUCHARD ET
JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY
Conseillère et conseiller pédagogiques de français au secondaire, Commission scolaire de Montréal

***
MARIE-CLAUDE CARLE
ET BRIGITTE CHAREST
Conseillères pédagogiques de français au secondaire, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Ile

ressortir leurs ressemblances ou leurs différences.
- La définition : procédé par lequel on donne le sens d'une chose, d'un concept, etc. en énumérant ses caractéristiques.
- L'exemplification : procédé par lequel on recourt à des exemples.

3. L'élève peut terminer sa justification par une partie conclusive (en utilisant le connecteur « donc », par exemple).

L'utilisation de connecteurs est habituellement nécessaire pour bien marquer les liens logiques entre les différentes parties de la justification. Un enseignement concernant les connecteurs (puisque, donc, car, etc.) et leurs rôles lors de la justification pourrait s'avérer un choix judicieux pour aider les élèves à rendre plus explicite leur propos.

JUSTIFIER À L'AIDE DE L'ATELIER FORMATIF

Afin de préparer les élèves à mettre en pratique le genre « discussion », nous avons souhaité leur enseigner comment justifier à l'oral par l'entremise de l'atelier formatif. Ce dernier est une situation d'enseignement/apprentissage pouvant varier de quelques minutes à plusieurs périodes de l'horaire scolaire, selon le contenu enseigné et le rythme des élèves[14]. L'atelier formatif est composé de six étapes qui permettent de présenter un contre-exemple et un exemple de l'objet d'enseignement/apprentissage travaillé. Il permet aussi de connaitre les connaissances antérieures des élèves et d'effectuer un réel enseignement puisque les élèves ont la possibilité d'observer, d'analyser, d'exercer, de manipuler et d'étudier les différents éléments qui composent chacun des objets de l'oral. L'atelier formatif amène également les élèves à développer leur métacognition, c'est-à-dire à prendre conscience de leur propre fonctionnement cognitif, par une activité réflexive. Cette dernière étape est très importante puisqu'elle permet aux élèves de faire le bilan de leurs apprentissages.

Année et cycle d'enseignement : 1ère année du 2e cycle du secondaire
Compétence visée : Communiquer oralement selon des modalités variées
Composantes de la compétence :
- Intervenir oralement ;
- Adopter une distance critique ;
- Réfléchir à sa pratique d'auditeur, d'interlocuteur et de locuteur ;
- Mettre à profit et acquérir des connaissances sur la langue, les textes et la culture.

Objet travaillé : La justification
Genre travaillé : La discussion[15]
Objectif d'apprentissage : Amener les élèves à justifier à l'oral, à l'aide de la démarche enseignée, lors d'une éventuelle « discussion entre pairs autour de l'intérêt de l'explication du monde donnée dans les contes, les mythes, les légendes et les récits de création[16] »
Matériel : Deux enregistrements audio, un référentiel vide à faire remplir aux élèves, des copies de la feuille de préparation à la discussion.

ÉTAPES	EXPLICATIONS
1. Élément déclencheur	L'enseignant explique aux élèves qu'ils vont entendre deux jeunes de leur âge leur parler d'un nouveau jeu vidéo qui vient juste d'être mis sur le marché et qu'ils ont testé. Les deux jeunes vont leur dire pourquoi ils l'ont aimé. Par la suite, l'enseignant fait entendre aux élèves les deux extraits plus bas (préalablement enregistrés ou lus à voix haute), et ce, à deux reprises (le contre-exemple et l'exemple, dans cet ordre). L'enseignant demande aux élèves de noter leurs observations pour chacun des extraits. **Extrait 1 – Contre-exemple :** *J'ai aimé ce jeu parce qu'on a vraiment l'impression que c'est réel. Ça semble vraiment réaliste.* **Extrait 2 – Exemple :** *J'ai aimé ce jeu parce que les dessins nous donnent l'impression qu'on est réellement là. Les lieux ressemblent à une vraie forêt. Par exemple, on entend les oiseaux et on voit le vent qui souffle dans les feuilles. C'est vraiment un jeu que j'ai aimé en raison du réalisme.*
2. État des connaissances	L'enseignant demande aux élèves ce qu'ils ont observé dans les deux extraits sonores. Il leur pose ces questions : • Dans les extraits entendus, lequel des deux locuteurs a su le mieux dire pourquoi il a aimé le jeu vidéo ? • Pourquoi ? • Comment appelle-t-on ce phénomène ?
3. Enseignement	La justification est d'abord définie avec les élèves afin que toute la classe ait une définition commune. Par la suite, à partir de ce que les élèves ont dit à l'étape de l'état des connaissances, l'enseignant utilise le référentiel pour enseigner de façon explicite la justification à l'oral aux élèves (Voir le référentiel).
4. Mise en pratique	Pour s'assurer que les élèves ont bien compris comment justifier, l'enseignant fait un réinvestissement des apprentissages. 1. Il demande aux élèves de se regrouper en équipes de quatre. 2. Il leur fournit une mise en situation permettant la mise en pratique de la justification : *À quel endroit irais-tu pour des vacances de rêves ? Justifie.* Les élèves ont quelques minutes pour écrire les grandes lignes de leur justification (au moins deux raisons). Ils utilisent la feuille de préparation fournie par l'enseignant. 3. Oralement, en se référant à leur feuille de préparation si nécessaire, les élèves discutent. 4. Par la suite, ils évaluent leur justification.
5. Retour en grand groupe	Un retour en grand groupe est par la suite effectué. Une équipe vient devant la classe discuter. Ensuite, l'enseignant anime un échange au cours duquel les élèves font part de leurs observations. Il s'assure qu'ils sont en mesure de reconnaitre les différentes étapes de la démarche de justification telles qu'enseignées, ou d'identifier les éléments manquants. Au besoin, l'enseignant émet ses propres commentaires.
6. Activité métacognitive	Pour terminer, l'enseignant fait remplir une fiche réflexive[17] aux élèves. Cette fiche contient des questions comme celles-ci : • Qu'est-ce que la justification ? Définis-la dans tes mots. • Qu'est-ce que je retiens de cet atelier ? Qu'est-ce que j'ai appris ?

RÉFÉRENTIEL UTILISÉ À L'ÉTAPE 3

LA JUSTIFICATION	
Quoi ?	La justification consiste à rendre recevable mon propos grâce à l'explicitation des raisons qui le fondent. Autrement dit, la justification me permet de répondre à la question « pourquoi affirmer cela ?[18] ». Elle présente donc les raisons sur lesquelles repose mon affirmation.
Comment ?	J'énonce un propos, j'affirme quelque chose. Ensuite, je peux justifier en suivant la démarche suivante : 1. Je présente la ou les raisons à l'origine de mon propos. 2. J'explicite la ou les raisons à l'aide d'un ou de plusieurs procédés : • Citation : procédé par lequel on rapporte comme tel des passages d'un texte ou des paroles. • Comparaison : procédé par lequel on rapproche des éléments en faisant ressortir leurs ressemblances ou leurs différences. Il est possible d'utiliser des termes tels que « semblable à », « comme », « contrairement à », etc. • Définition : procédé par lequel on donne le sens d'une chose, d'un concept ou autre, en énumérant ses caractéristiques. Il peut aussi préciser le sens d'un mot, d'une expression, etc. « Ce qui veut dire… » ou « ce qui signifie… » sont des exemples d'expressions qui peuvent être utilisées pour définir. • Exemplification : procédé par lequel on recourt à des exemples. « Tel » et « par exemple » peuvent être utilisés pour exemplifier. 3. Je peux terminer ma justification par une partie conclusive (par exemple, en utilisant le connecteur « donc »).
Pourquoi ?	Je justifie afin de rendre explicite le raisonnement menant à l'énoncé de mon propos pour le rendre recevable aux yeux de mon destinataire.
Quand ?	J'utilise la justification autant à l'oral qu'à l'écrit, dans toutes les disciplines et dans toutes les circonstances qui requièrent que je rende recevable le raisonnement qui m'a amené à énoncer un propos ou à affirmer quelque chose. Par exemple, à l'oral, je formule des justifications au cours d'une discussion, d'une table ronde ou d'un exposé critique. À l'écrit, je peux justifier mon jugement sur une œuvre, un choix, une prise de position, ma réponse à une question, etc.

FEUILLE DE PRÉPARATION À LA DISCUSSION

Affirmation :	
Justification	
Raison 1 : Raison 2 :	Procédé(s) : Procédé(s) :
Partie conclusive :	

CONCLUSION

Nous espérons que cet article permettra une meilleure compréhension du concept de genre, de la discussion et de la justification. Nous souhaitons également qu'il fournisse aux praticiens de nouvelles pistes d'enseignement pour les genres à dominante justificative. ✺

Notes et références

1 Ce texte adopte l'orthographe rectifiée.

2 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), *Programme de formation de l'école québécoise*. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Québec, Gouvernement du Québec, 2007.

3 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), *Progression des apprentissages au secondaire*. Français, langue d'enseignement (PDA). Québec, Gouvernement du Québec, 2011.

4 Suzanne-G. Chartrand et Judith Émery-Bruneau, avec la collaboration de Kathleen Sénéchal et Pascal Riverin, *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français au secondaire québécois*, Québec, Didactica, www.enseignementdufrancais.ulaval.ca

5 Pour en savoir plus sur les genres et leurs caractéristiques, consultez le document *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français* disponible à l'adresse suivante : www.enseignementdufrancais.ulaval.ca

6 Joaquim Dolz et Bernard Schneuwly, *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 1998.

7 Marie-Hélène Forget, « Places et rôles de l'oral dans l'activité d'écriture d'une justification : une "ontométhode" ? », *D*ans Réal Bergeron et Ginette Plessis-Bélair (dir.), *Représentations, analyses et descriptions du français oral, de son utilisation et de son enseignement au primaire, au secondaire et à l'université* (p. 237-252), Côte Saint-Luc, Éditions Peijac, 2012, p. 238.

8 Suzanne-G. Chartrand, « Enseigner à justifier ses propos de l'école à l'université », *Correspondance*, vol. 19, n° 1, 2013, p. 8.

9 PDA, p. 21.

10 Suzanne-G. Chartrand, « Enseigner à justifier ses propos de l'école à l'université », Correspondance, vol. 19, n° 1, 2013, p. 9.

11 Marie-Hélène Forget, « Apprendre à justifier », *Québec français*, n° 171, 2014, p. 103-104.

12 L'élève pourrait utiliser d'autres procédés pour expliciter les raisons à l'origine de son propos.

13 Les quatre définitions des procédés sont inspirées de Christian Dumais, *Taxonomie du développement de la langue orale et typologie : fondements pour l'élaboration d'une progression des objets d'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de français langue première qui s'appuie sur le développement intégral des élèves de 6 à 17 ans*, thèse de doctorat inédite, Université du Québec en Outaouais, 2014.

14 Christian Dumais, « Atelier pour un enseignement de l'oral », *Québec français*, n° 157, 2010, p. 58-59.

15 Le genre discussion se trouve à la page 80 du *Programme de formation de l'école québécoise* du 2e cycle du secondaire et à la page 18 de la PDA.

16 PDA, p. 18.

17 Pour des exemples de fiches réflexives et d'autres exemples d'ateliers formatifs, consultez Lizanne Lafontaine et Christian Dumais, *Enseigner l'oral, c'est possible ! 18 ateliers formatifs clés en main*, Montréal, Chenelière éducation, 2014.

18 Catherine Le Cunff et Patrick Jourdain, *Enseigner l'oral à l'école primaire*, Paris, Hachette éducation, 1999.